

1. Ouverture

Recteur par intérim : Bonjour tout le monde. Est-ce que je peux avoir votre attention s'il-vous-plaît? Est-ce que je peux avoir votre attention s'il-vous-plaît? On m'invite à l'avant à utiliser le maillet mais j'ai beaucoup de réticence à commencer un mandat comme recteur par intérim en donnant un coup de maillet pour me faire entendre. Alors est-ce que vous m'entendez bien à Edmundston et à Shippagan? *Oui. Oui.* Alors merci à toutes et à tous d'être là ce matin, ça me fait plaisir de vous accueillir à cette réunion extraordinaire du Sénat académique. On va procéder assez rapidement à ce qui nous rassemble ici aujourd'hui, mais je voudrais néanmoins profiter de l'occasion pour vous exprimer aujourd'hui compte tenu du fait qu'on est rassemblé dans une instance qui a toujours été très importante à mes yeux comme professeur tout d'abord, ensuite comme doyen, de vous exprimer toute ma volonté de collaboration au cours des prochains mois à titre de recteur par intérim de l'Université de Moncton. Pour un diplômé d'une université que de se voir un jour accéder ne fût que par intérim au rectorat d'un établissement, c'est un cadeau assez exceptionnel et je veux vous assurer que dans les prochains mois, je vais travailler très fort à votre compagnie pour faire en sorte que l'Université de Moncton puisse continuer à se développer, puisse continuer à grandir. J'ai eu le privilège au cours des dernières années d'être autour de cette table, de participer à une certaine période de ma carrière aux débats et ensuite au cours des dernières années d'être un auditeur attentif de vos débats; je sais toute la qualité et toute la richesse de connaissances qu'il y a autour de cette table et je sais aussi toute la bonne volonté de collaboration qu'il y a autour de cette table donc je suis convaincu qu'au cours des prochains mois, on pourra travailler ensemble pour faire de belles et de grandes choses. Alors ceci étant dit, vous avez devant vous l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

2. Présidence d'assemblée

Recteur par intérim : Le premier élément à l'ordre du jour c'est celui de la sélection de la présidence d'assemblée donc il y a une proposition, une suggestion qui vous est faite par le Bureau de direction du Sénat académique que ce soit donc M. Charles Bourque qui assume la présidence du Sénat académique. Alors M. Bourque est un ex-doyen de la Faculté des sciences, il a déjà également présidé notre instance, présidé le Sénat académique alors ce matin, il faudrait formellement procéder à l'élection de M. Bourque à titre de président d'assemblée. Alors j'aurais donc besoin d'une proposition pour ce faire. Proposé par Jean-François Thibault et appuyé par Gilles Roy que j'ai vu en premier donc que M. Charles Bourque agisse comme président du Sénat académique pour cette réunion ici et est-ce qu'on inclut aussi les prochaines réunions madame la secrétaire générale? Juste celle-ci, donc pour cette réunion ici. Alors compte tenu du fait que nous avons des collègues qui sont ici en présence à Moncton et des collègues à distance et compte tenu de la nature du vote, je propose de procéder simplement par un vote à main levée. Donc ceux qui sont pour la proposition le signifieront en levant la main s'il-vous-plaît. Ceux qui sont contre. Donc on est pour, alors c'est adopté. Merci beaucoup alors je vais inviter Charles Bourque à se joindre à nous pour présider la suite de la réunion.

Secrétaire générale : En attendant, j'aimerais juste vérifier certaines personnes. Marie-France Allain. *Oui.* Yves Bourgeois. *Oui.* Chantal Brun. Anne Charron. *Oui.* Lacina Coulibaly. *Oui.* Yahia Djoued. *Oui.* Pierrette Fortin. *Oui.* Caroline LeBlanc. Nicolas Lecompte. Robert Levesque. *Oui.* Nathalie Parent. Daisy Mercure. C'est tout merci.

Adégbidi : Mme la secrétaire générale?

Secrétaire générale : Oui.

Adégbidi : Hector Adégbidi ici présent.

Secrétaire générale : Oui, c'est noté. Merci.

3. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Bonjour et merci de votre vote de confiance. On est rendu au point 3 de l'ordre du jour et donc j'inviterais Mme Castonguay de nous faire la constatation de la régularité de la convocation.

Secrétaire générale : Alors monsieur le président, nous avons constaté la régularité de la convocation. L'ordre du jour a été envoyé 15 jours avant la réunion. L'ordre du jour a été aussi modifié au cours des derniers jours et ce matin, un ordre du jour modifié a été envoyé. Cet ordre du jour-là a été modifié de la façon suivante : il y a des scrutateurs/scrutatrices dont les noms n'étaient pas disponibles lors du premier envoi de l'ordre du jour qui ont été ajoutés dont Doris Chwist et nous avons ajouté le nom de Pascal Robichaud et de Marc Anger et retiré le nom de Lyne Castonguay. On a aussi ajouté à l'ordre du jour la proposition pour la destruction des bulletins de vote. Alors ce sont les changements de l'ordre du jour. Autre que ça, tout est en règle pour la régularité de la convocation, monsieur le président.

4. Vérification du droit de présence

5. Nominations des scrutateurs et scrutatrices

Président d'assemblée : Merci. Et le point 5, nomination des scrutateurs et scrutatrices, je pense que vous avez la liste, mais si non, ici à Moncton il y a Marc Angers, Janice Comeau et Pascal Robichaud. À Shippagan il y a Brenda Ferguson et Sid Ahmed Selouani et à Edmundston Nathalie Couturier et Doris Chwist, excusez-moi si je l'ai mal prononcé. Et donc ça c'est le point 5 pour la nomination des scrutateurs et scrutatrices.

6. Nominations – Comité consultatif de sélection – Rectorat

Président d'assemblée : On passe au point qui est essentiellement la raison d'être de la réunion d'aujourd'hui, la nomination au Comité consultatif de sélection du prochain recteur ou de la prochaine rectrice qui prendrait effet normalement en 2018-2019 donc le début du mandat serait prévu pour 2019, mais ça c'est selon les prévisions. Je ne vous apprend rien en vous disant que la composition de ce comité c'est une tâche très importante qu'on fait aujourd'hui. Le choix de recteur ou de rectrice est parmi, et sinon, la plus importante décision que prend le Conseil des gouverneurs et donc la réunion aujourd'hui elle est simple en principe, mais elle est très importante. Je vous rappelle également quelques notes, vous avez reçu de l'information et donc les notes ici, les membres je vous fais lecture de quatre notes dans la rubrique 2.4 : les membres du comité sont désignés par les instances respectives, mais dès leur nomination au sein du comité, elle ou il siège à titre individuel. Donc ce ne sont pas des représentants, mais des membres d'un comité qui font un travail de façon indépendante. Les membres du comité s'engagent au sein du comité en acceptant de remplir et de signer le formulaire de confidentialité. Troisième point, les membres s'engagent pour la durée de l'exercice qui peut s'échelonner sur une période de 12 mois ou plus si le membre perd sa qualité de sénateur, elle ou il demeure au sein du comité jusqu'à la fin des travaux. Et finalement, la présidente du comité sera Mme Édith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs. Et dans un autre document on a mentionné le souhait d'avoir un certain équilibre parmi les trois constituantes, également le souhait d'avoir un équilibre homme-femme sur le comité de sélection. Donc avec ceci, est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires? Sinon, vous avez reçu le document et on va passer par catégorie. Donc le vote numéro un, c'est une catégorie représentant étudiant-étudiante, tous les étudiantes et étudiants sont éligibles et puis donc j'invite la mise en nomination. Donc on fera ceci par campus, je vais commencer par Shippagan. Donc à Shippagan, est-ce qu'il y aurait des nominations pour des représentants étudiant-étudiante? *Non. Non?* Donc il y aucune nomination. J'invite une deuxième fois, aucune nomination? Une troisième fois, aucune nomination? Donc on va passer au campus d'Edmundston. Donc à Edmundston est-ce qu'il y aurait des nominations? *Non, il n'y a pas de nomination ici à Edmundston.* Pas de nomination, une fois, pas de nomination, deux fois, pas de nomination, trois fois. Donc ici à Moncton, est-ce qu'il y aurait des nominations? Oui.

?: J'aimerais nommer Francis Bourgoin.

Président d'assemblée : Francis Bourgoin. Est-ce que M. Bourgoin est ici, est-ce qu'il accepte? Oui. Donc Francis Bourgoin. Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Je n'en vois pas. Une deuxième fois, est-ce qu'il y a d'autres nominations? Une troisième fois, est-ce qu'il y a d'autres nominations? Donc le processus de nomination est clos. Il est élu par acclamation. Merci de ce service et félicitations. Donc on passe au deuxième vote ici catégorie membre. Tous les sénateurs et les sénatrices sont éligibles donc la mise en nomination. On va commencer par Edmundston cette fois ici, est-ce qu'à Edmundston il y a des nominations pour la catégorie de votre numéro deux, membres du Sénat. Edmundston? Je n'entends rien, est-ce que ça veut dire qu'il y a aucune nomination à Edmundston? Edmundston? Il y a aucune nomination. À Shippagan, est-ce qu'il y a une ou plusieurs nominations?

?: Moi j'aimerais de nommer Yahia Djaoued.

Président d'assemblée : Donc Yahia Djaoued est en nomination. Est-ce qu'il y en a d'autres à Shippagan? C'est la seule nomination? *Oui, il n'y a pas d'autres nominations.* Ok. Donc ici à Moncton est-ce qu'il y a des nominations? Numéro 29.

Bourgoin : Oui, afin de respecter l'équité homme-femme j'aimerais nommer Mme Nicolette Belliveau.

Président d'assemblée : Mme Belliveau est ici? Elle accepte? Oui. Une deuxième nomination, est-ce qu'il y en a d'autres ici à Moncton? Allez-y.

?: Je veux nommer Monique Levesque.

Président d'assemblée : On a une troisième nomination. Est-ce qu'il y en a d'autres ici à Moncton? Donc on est dans le vote numéro deux. Est-ce qu'il y en a d'autres ici à Moncton, une deuxième fois. Est-ce qu'il y en a d'autres ici à Moncton, une troisième fois? Ceci clôt le processus de nomination et on va passer par vote. Je pense que c'est votre papier. J'inviterais les scrutateurs dans les trois constituantes à passer au vote. Donc je vous rappelle que vous avez à choisir entre Yahia Djaoued, Nicolette Belliveau et Monique Levesque. Juste pour vous rappeler que maintenant nous avons Édith Doucet, présidente du comité qui est de Fredericton. Étienne Dako, gouverneur, qui est du sud-est. Marc-Antoine Chiasson qui est du sud-est, gouverneur et Jean-Roch Caouette, gouverneur du nord-ouest. Et Francis Bourgoin, représentant étudiant.

Je vous rappelle qu'on ne choisit pas deux ici, on choisit une personne parmi les trois. Donc on vote pour une personne sur les trois en nomination et il y aura une période d'attente pour le temps de compter les votes... Attention s'il-vous-plaît. Le vote numéro deux élu membre du comité de sélection, Monique Levesque donc du sud-est. Et donc on passe à la catégorie au vote numéro trois et je demanderais aux deux personnes non choisies dans le vote numéro deux s'ils maintiennent leur candidature pour le vote numéro trois. Oui pour Mme Belliveau et M. Djaoued. *Oui, pourquoi pas.* Donc vous avez bien compris maintenant et je passe à travers des membres qu'on a jusqu'à date, je vous rappelle, Édith Doucet qui est présidente du Conseil des gouverneurs de Fredericton, Étienne Dako qui est gouverneur du sud-est, Marc-Antoine Chiasson, gouverneur du sud-est et Jean-Roch Caouette, gouverneur du nord-ouest. Et élu en plus Francis Bourgoin par acclamation ce matin, représentant étudiant du sud-est on peut dire et Monique Levesque du sud-est. Et nous avons pour le vote numéro trois deux personnes qui sont déjà candidats pour le poste, Yahia Djaoued et Mme Belliveau. Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Une fois. Oui? Numéro 10.

Cabajasky : J'aimerais proposer ma collègue Claudine Auger. J'aimerais aussi souligner que la sénatrice Auger est du campus de Shippagan, mais elle est présente ici à Moncton aujourd'hui.

Présidente d'assemblée : Est-ce que Mme Auger accepte? J'ai compris oui. Une troisième nomination, est-ce qu'il y en a d'autres? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Une fois. D'autres nominations, deux fois. D'autres nominations, trois fois. Donc on a trois personnes sur la liste : M. Djaoued, Mme Belliveau et Mme Auger. Est-ce qu'on peut préparer les bulletins? Évidemment, on choisit une personne parmi ces trois nominations et donc ça, ça va compléter le processus de nomination du comité de sélection. On va prendre quelques minutes pour le processus de vote, vous choisissez une personne... Donc le résultat du vote numéro trois, Claudine Auger. Donc ça, ça vient compléter le processus de sélection des membres du comité de sélection et ça met fin au point 6.

7. Proposition pour destruction des bulletins de vote

Président d'assemblée : On passe au point 7 qui est la destruction des votes, est-ce que ça prend une proposition? Proposé par M. Lang, appuyé par Olivier Clarisse. À moins d'avis contraire, ça sera par acclamation, par unanimité ou je ne sais pas trop. Si vous êtes en faveur, passez au vote à main levée, dites oui. *Oui.* Donc il y a majorité.

8. Clôture

Président d'assemblée : Ceci met fin à la réunion de ce matin, merci de votre participation et bonne journée. *Merci, au revoir.*